LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 18 numéro 11

Novembre 2024

Lac-Édouard envahi par des « revenants »

Cette année, nous avons repris la tradition de fêter l'Halloween avec nos jeunes. Nous avons accueilli environ 25 enfants accompagnés de leurs parents et grands-parents.

Je crois que tous les villageois étaient bien heureux d'ouvrir leurs portes à tous ces personnages colorés sous la surveillance d'un futur pompier. Merci à vous tous pour votre accueil chaleureux. À l'an prochain,
Sandra Martel.

Dans ce numéro :

Lac-Édouard envahi par des « revenants »	1
Vaccination à Lac-Édouard : Grippe et/ou cocid	2
La Guignolée	
Appels d'urgence	
Calendrier des activités à venir	3
Ciné-Club à Lac-Édouard	4
La grande semaine des Tout-petits	
Prenons soin de notre système d'égout	5
Matières résiduelles	
Carte des sentiers de motoneige (rappel)	6
Publicité EXPLORE	
Venez nous rencontrer à la bibliothèque	
Protection contre les surtensions	7
Des nouvelles de votre Coop	8
Le temps des Fêtes et les lumières décoratives	9
Publicité : Toilettage SPATOUTOU	
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2024	
Assemblée spéciale pour l'adoption du budget 2025	

Vaccination à Lac-Édouard : Grippe et/ou Covid

Madame Stéphanie St-Jarre Muir, infirmière à la santé, Pharmacie Jean Coutu, de La Tuque, offre ses services gratuitement pour vacciner les gens de Lac-Édouard contre la grippe et/ou la Covid.

Vous devez vous inscrire en téléphonant au 819-523-4501, poste 1. N'oubliez pas d'apporter votre carte d'assurance-maladie lors de la séance de vaccination.

La séance de vaccination aura lieu **le jeudi 21 novembre, à compter de 9 h,** au Centre communautaire de Lac-Édouard.

La guignolée

Le Temps des Fêtes est de nouveau à nos portes. Il arrive que des personnes aient besoin d'un support supplémentaire pendant cette période. La Guignolée est un moyen de leur venir en aide.

Comment aider ?

- Donner à nos pompières et pompiers qui seront **présents à la Caserne, le samedi 30 novembre, de 10 h à 12 h 30 pour recueillir vos dons en argent. Vous pouvez aussi offrir un certificat cadeau de la Coop de Lac-Édouard;**
- Apporter vos denrées non périssables au Magasin général, **(SVP, vérifier la date de péremption des denrées).**

Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions de votre générosité.

Soyez assurés que nous acheminerons vos dons à qui de droit,

Sandra Martel, pompière et Rollande Lecours, bénévole

Appels d'urgence

AVIS IMPORTANT À LA POPULATION

En cas d'urgence, **si le 911 ne fonctionne pas, veuillez composer le 819-523-2731** (Sûreté du Québec à La Tuque) pour obtenir de l'aide immédiate.

Cela s'applique principalement aux téléphones cellulaires utilisant les appels Wi-Fi et aux téléphones satellites.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération

Pierre Arseneault, directeur général

Calendrier des activités à venir

Novembre 2024

Légende : Collecte des ordures ménagères et des matières recyclabes

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		12 Conseil municipal 17 h	13	14	15	16
17 Ciné-club 14 h Voir p. 4	18	19 Bibliothèque 18 h à 20 h	20	21 Vaccination Voir p. 4	22	23
24 Ciné-club 14 h Voir p. 4	25	26 Bibliothèque 18 h à 20 h	27	28	29 Dre Amélie Sauvé	30 La guignolée Voir p. 4

Décembre 2024

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Ciné-club 14 h Voir p. 4	2	3 Bibliothèque 18 h à 20 h	4	5	6	7
8	9	Conseil mun. 17 h 10 Bibliothèque 18 h à 20 h	11	12	13	14
15	16	17 Bibliothèque 18 h à 20 h	18	19 Budget municipal Assemblée spéciale : 17 h	20	21

Pour une prise de sang, pour tout autre prélèvement ou pour une vaccination, vous devez prendre un rendez-vous au Centre multiservices de santé et de services sociaux du Haut-Saint-Maurice.

Prendre rendez-vous : clicsante.ca ou par téléphone au 819-523-4858

La Dre sauvé accueillera ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude. Pour prendre un rendez-vous, veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, **composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3.** **Prochain rendez-vous : 29 novembre 2024.**

Ciné-Club à Lac-Édouard

À tous les cinéphiles, nous vous donnons rendez-vous au Centre communautaire, 195, rue Principale, **le dimanche à 14 h.** Bienvenue à toutes et à tous,

Rollande Lecours et Lise Rousseau

Date	Titre	Type	Principaux Acteurs	Réalisateur
2024-11-17	Secrets de famille	Comédie noire	Maggie Smith, Rowan Atkinson	Niall Johnson
2024-11-24	Le successeur	Suspense	Marc-André Grondin, Yves Jacques	Xavier Legrand
2024-12-01	Nez rouge	Comédie	Patrick Huard, Michèle Barbara Pelletier	Érik canuel

Relâche jusqu'au 19 janvier 2025

Rowan Atkinson tient la vedette dans le rôle du pasteur d'une province rurale. Il est si distrait par son travail qu'il ignore l'infidélité de son épouse avec son instructeur de golf, le défilé de petits amis de sa fille et les raclées que son fils reçoit aux mains des brutes de l'école.

Quand arrive Grace (Maggie Smith), leur nouvelle gouvernante, les prières de la famille sont enfin entendues : Grace est une vieille dame charmante qui a une façon particulière de régler les problèmes...

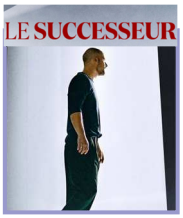

Heureux et accompli, Ellias devient le nouveau directeur artistique d'une célèbre maison de haute couture française.

Quand il apprend que son père, qu'il ne voit plus depuis de nombreuses années, vient de mourir d'une crise cardiaque, Ellias se rend au Québec pour régler la succession.

Le jeune créateur va découvrir qu'il a hérité de bien pire que du coeur fragile de son père.

Après avoir été trouvé ivre au volant, Félix Legendre (Patrick Huard) un critique littéraire doit travailler, durant le temps des fêtes, pour Opération Nez rouge. Il devra collaborer avec Céline Bourgeois (Michèle-Barbara Pelletier) une auteure, dont il a sévèrement critiqué une pièce de théâtre. Léon (Pierre Lebeau) son avocat plutôt étrange propose de l'aider.

Le critique ne reconnaît pas tout de suite l'écrivaine, alors que celle-ci cherche à se venger de lui. Se sentant tomber amoureuse, elle laisse peu à peu tomber ses plans de vengeance.

La grande semaine des Tout-petits

C'est du 18 au 24 novembre prochain que se tiendra la 9e édition de la Grande Semaine des Tout-petits.

C'est sous la thématique des disparités territoriales et sociales vécues par les tout-petits et leur famille que le Collectif petite enfance et Espace MUNI souhaitent encourager toutes les municipalités du Québec à participer à ce mouvement de mobilisation pour les enfants de 0 à 5 ans de partout au Québec.

Joindre le mouvement, c'est donner une voix aux quelque 509 000 tout-petits au Québec. Il revient d'abord à chacune et à chacun de nous, parents, grands-parents, oncles, tantes et ami·e·s, de prendre soin de nos jeunes.

Prenons soin de notre système d'égout

Au fil des années, nous vous avons fait part des différents problèmes que nous causent notre système des eaux usées du village.

En effet, celui-ci ne peut tout traiter.

Voici quelques objets que vous ne devez pas jeter dans la toilette **car ils bloquent les pompes :**

- mégots de cigarette
- condoms
- serviettes hygiéniques
- solvants
- sable
- **lingettes**

En fait, le système de traitement des eaux usées ne traite que : l'urine, les excréments et le papier hygiénique.

En respectant ces règles, que nous vous répétons à chaque année, nous éviterons des problèmes reliés à notre système d'égout.

Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général

Matières résiduelles : Rappel

Dernièrement, nous avons reçu quelques appels de citoyens car leurs sacs à ordure n'avaient pas été ramassés. Il est important de respecter les consignes suivantes sinon nos employés les laisseront sur place :

▪ Ne pas surcharger vos sacs à ordures (6,8 kg, 15 livres - Règlement 192-2024) pour éviter qu'ils ne se déchirent; advenant une telle situation, **les ordures éparpillées ne seront pas ramassées.**

▪ D'ailleurs, vous devez placer vos sacs dans une poubelle ou un bac fermé.

▪ En ce qui a trait aux boîtes de carton, vous devez les défaire afin de diminuer l'espace occupé dans le camion et les attacher avec une ficelle lorsque vous en avez plusieurs. **Les boîtes non défaites ne seront pas ramassées.**

Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault

Carte des sentiers : Motoneige (rappel)

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2024-2025.

- **440 $** : droit d'accès annuel acheté du 1er novembre au 9 décembre 2024;
- **530 $** : droit d'accès annuel acheté après le 9 décembre 2024.

Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

L'acquisition de votre droit d'accès doit obligatoirement se faire via Internet (achat en ligne) à : https://fcmq.qc.ca

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à inscrire les numéros identifiant le Club Motoneige La Tuque soit le 409 et 07 pour la région lors de votre achat en ligne plutôt que ceux du club près de votre résidence. En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

Prenons notre carte en ligne, en encourageant Club Motoneige La Tuque. Bonne saison !

Publicité XPLORE

Venez nous rencontrer à la bibliothèque

Notre bibliothèque Marie-Desbiens est ouverte du lundi au jeudi de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.

Cependant, nous vous offrons de nouvelles heures d'ouverture afin de vous accomoder.

Donc, à compter du mardi 19 novembre, anisi qu'à chaque mardi, entre 18 h et 20 h, nous pourrons vous accueillir pour discuter de nos lectures ou tout simplement pour échanger vos livres.

Bienvenue à toutes et à tous,
Nancy Lareau,
responsable de la bibliothèque

Protection contre les surtensions

Vous n'êtes pas sans savoir que les pannes de courant sont fréquentes à Lac-Édouard. Bien que la situation s'est de beaucoup améliorée depuis quelques années, en raison surtout des travaux de déboisement sous les lignes de distribution, il n'en demeure pas moins qu'une panne électrique peut survenir à tout moment.

Lorsqu'une panne survient ou lorsque les employés d'Hydro-Québec rétablissent le courant, il peut se produire une augmentation de la charge électrique, laquelle surcharge peut endommager vos appareils électriques et électroniques.

Pour prévenir de tels dommages voici quelques conseils :

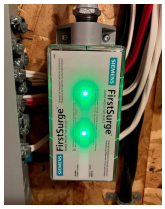

- Débranchez les appareils domestiques, à l'exception du réfrigérateur et du congélateur.
- Débranchez tous les appareils électroniques (ordinateur, téléviseur, câblosélecteur, radio, chaîne stéréophonique, etc.).

Pour une protection supplémentaire, demandez à votre électricien d'installer un protecteur de surtension (surge protector) relié au panneau de votre entrée électrique. Le coût est d'environ 350 $.

De plus, il est conseillé de relier vos appareils électriques et électroniques à une barre à prises multiples avec protecteur de surtension. C'est peu si on pense au coût total de tous nos appareils électriques et électroniques.

Les dangers électriques

Il y a longtemps que vous avez fait l'inspection de votre système électrique? On oublie rarement de faire une mise au point de sa voiture, de changer les filtres de la fournaise ou de soigner l'apparence de sa maison. Le système électrique est pourtant le centre nerveux de votre demeure. S'il fait défaut, tout manque.

Comment faire alors pour conserver ce système en bon état et prévenir les incendies électriques?

Conseils de sécurité :

- Aucune rallonge électrique ne doit être utilisée en permanence. Utiliser des rallonges uniquement à titre temporaire lorsqu'il n'y a aucune prise de courant;
- Ne pas surcharger vos circuits électriques. Utiliser différentes prises de courant;
- Garder l'accès au panneau électrique toujours dégagé et libre de tout obstacle. Ainsi, vous aurez accès à celui-ci en cas d'urgence;
- Ne pas laisser de fils électriques sous les tapis, sur des crochets ou dans des endroits exposés. Ces situations peuvent causer l'usure prématurée du fil électrique et augmenter les risques de court-circuit;
- Placez les fils de vos appareils électriques hors de la portée de vos enfants;
- Une prise de courant anormalement chaude est parfois une indication d'un câblage non sécuritaire. Débrancher les cordons de ces prises et ne pas utiliser ces dernières avant qu'un électricien les ait inspectées;
- Sécurisez vos prises de courant avec des cache-prises pour protéger vos enfants.

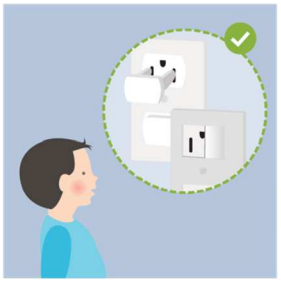

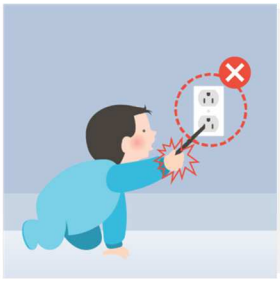

Installez des cache-prises sur les prises de courant inutilisées. Les jeunes enfants ne pourront pas y insérer leurs doigts ou des objets. Choisissez des cache-prises robustes et de couleur neutre, pour qu'ils n'attirent pas l'attention des enfants.

Source : Hydro Québec

Des nouvelles de votre Coop

La Coop de Solidarité de Lac-Édouard vous offre la possibilité de louer un mini-entrepôt au son Magasin général.

Chaque entrepôt a une largeur de 10 pieds (3 m), une profondeur de 7,5 pieds (2,3 m) et une hauteur de 9 pieds (2,75 m). De plus, il y a une possibilité de jumeler deux compartiments. Les coûts de la location sont de 150 $, par mois (tx. inc.) par entrepôt. Pour deux compartiments jumelés, le prix est à discuter.

Pour la location, contactez monsieur Éric Tremblay, au 819-676-6794.

Devenez membre de la Coop

Si vous êtes résidents permanents ou villégiateurs à Lac-Édouard ou si vous venez tout juste de vous installer chez nous, nous vous invitons à devenir membre de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard et ce, pour la somme de 100 $.

Comme son nom l'indique, la Coop de Solidarité de Lac-Édouard a été mise sur pied pour offrir des services aux gens de Lac-Édouard et aux visiteurs. En effet, avant l'ouverture du Magasin général (2013), une simple vis coûtait 20 $ d'essence et une demie-journée en déplacement à La Tuque.

Au Magasin général, vous pouvez vous procurer à peu près tout ce qui vous est nécessaire : épicerie, quincaillerie, vins, bières et spiritueux, articles de chasse et pêche, essence, borne de recharge, friandises, etc.

C'est grâce à l'investissement en temps bénévole de citoyens et en prêts gratuits de machineries de la part de nos entrepreneurs que la Coop a pu construire le Magasin général.

Joignez-vous aux 282 membres et soutenez votre Coop !

Soyons tous fiers des succès de notre Magasin général. Et, un grand merci à tous les bénévoles et à nos fidèles clients. Sans vous, la Coop ne serait pas la même.

Continuons à faire nôtre ce slogan : *À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !*

Éric Tremblay, président

Le temps des Fêtes et les lumuières décoratives

Le temps de célébrer et d'illuminer notre environnement fait partie de notre plaisir pendant cette période festive.

Cependant, il faut aussi être prudent et s'assurer que nos actions soient sécuritaires.

Voici quelques conseils de sécurité :

- Faire uniquement l'achat de lumières portant le sigle de la Canadian Standards Association (CSA);
- Vérifier que le fil de vos jeux de lumières n'est pas effiloché, sec ou fendillé;
- Respecter les indications quant aux lumières destinées à l'extérieur et celles destinées à l'intérieur d'une résidence;
- Éviter d'installer les rallonges de façon à ce qu'elles soient en contact avec une plinthe électrique ou une source de chaleur et éviter de les dissimuler sous un tapis, la rallonge pourrait s'assécher, fendiller, et faire déclarer un incendie.

De plus, soyez à l'affût des irrégularités de votre réseau et faites-le vérifier par un maître électricien, ce dernier détient les compétences pour réaliser des travaux conformes et sécuritaires et qui sait, pourrait vous faire sauver bien des ennuis. Pour plus d'informations concernant ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du service de Sécurité incendie de ville de La Tuque au 819-523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i., g.s.i.
Chef de division-prévention

Publicité : Toilettage SPATOUTOU

TOILETTAGE SPATOUTOU
MOYEN ET GROS TOUTOUS

Toiletteuse passionnée depuis plus de 20 ans
Spécialiste des moyennes et grandes races, je mets tout mon coeur
à rendre nos compagnons à quatre pattes encore plus beaux et plus heureux !
Nous sommes situés à La Bostonnais dans la magnifique région de La Tuque.

Page · Toiletteur/toiletteuse Connie Todd
631 route 155 nord, La Tuque, QC, Canada, Quebec
(514) 708-5471
connietodd2021@outlook.com

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :

9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier, maire
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours @icloud.com
Collaboration :
Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

Assemblée spéciale
pour l'adoption du Budget 2025

LE JEUDI 19 DÉCEMBRE à 17 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER
Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / 819-989-0451
Courriel : info@lacedouard.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES
Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : agente@lacedouard.ca

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION
Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2138 / Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Madame Jeannie Carrier
Tél. : 653-2438 / Courriel : adr@lacedouard.ca

SUPERVISEURE COMPTABLE
Madame Nancy Lareau
Tél. : 819-653-2238 / Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

HYGIÈNE DU MILIEU
Monsieur Jean-François Lessard
Responsable des eaux usées et eau potable
Tél. : 819-653-2238
Courriel : voirie@lacedouard.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 10 décembre 2024 à 17 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2024

9 janvier	9 avril	9 juillet	8 octobre
13 février	14 mai	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	**10 décembre**

Toutes les assemblées débuteront à 17 h.

Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.